

# Compte rendu de Réunion Publique

> Rangueil – Sauzelong – Pech David - Pouvourville

**Le 7 mars 2016**

> **Lieu** : Maison de Quartier de Rangueil – 19 rue Claude Forbin – 31400 Toulouse

> **Participation** : 100 personnes

> **Élus présents** :

Madame Florie LACROIX – Maire de Quartier Rangueil, Sauzelong, Pech David, Pouvourville

> **Services municipaux présents** :

Patrick GOMES – Direction Contrat de Ville et Renouvellement Urbain, Mairie de Toulouse

Brigitte GRASSET – Direction des Infrastructures Travaux Énergies, Toulouse Métropole

Fabrice CREPY – Pôle territorial Est, Toulouse Métropole

Cyril LADIER – Tisséo

Laurent ROGIER – Direction des Sports, Mairie de Toulouse

Florent WAEGHEMAEKER – Direction de la Démocratie Locale, Mairie de Toulouse

Madame Florie LACROIX accueille et remercie l'assistance dont la Maison de Quartier de Ranguel pour la mise à disposition de ses locaux pour la Commission. Elle annonce l'ordre du jour de la Commission de Quartier :

1. Présentation du Contrat de Ville – Quartier les Maraîchers
2. Présentation générale du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics
3. Point sur l'avancement du projet du téléphérique urbain
4. Aménagement complexe sportif de Ranguel : transformation du terrain de football

Madame LACROIX présente le nouveau Chargé du Secteur Sud-Est à la Direction de la Démocratie Locale, Monsieur Florent WAEGHEMAEKER, qui a pris ses fonctions le jour même.

Diffusion d'un diaporama annexé à ce compte rendu.

### **1. Présentation du Contrat de Ville – Quartier les Maraîchers / Patrick GOMES**

Le quartier les Maraîchers est entré en 2015 dans les dispositifs de la politique de la ville selon des critères préétablis dans le Contrat de Ville 2015-2020 (au moins 1000 hab. / revenu médian < 60 % de celui de l'agglomération). A ce titre, il va bénéficier d'un programme d'actions afin de favoriser le développement de l'animation de quartier par la création d'une identité de quartier conviviale et agréable à vivre et le développement de la solidarité entre habitants.

Florent WAEGHEMAEKER précise que certaines actions ont déjà démarré :

- mise en œuvre d'actions d'animations sur les périodes creuses, mois d'août et période hivernale (associations PLASMA et ADEA Arc en Ciel) ;
- mise en œuvre d'un atelier de français langues étrangères porté par Avenir Nouvelle Maison des Chômeurs sur la Maison de Quartier de Ranguel ;
- mise en place d'une action d'accompagnement à la scolarité pour les élèves des écoles élémentaires hébergée dans des locaux du CROUS (cafétéria) par l'ASEER ;
- une dynamique engagée avec le CROUS sur un projet de jardin partagé qui débutera en semaine 11.

Depuis juin 2015, chaque quartier prioritaire s'est doté d'un Conseil Citoyen. Il réunit des habitants tirés au sort ou qui se sont portés volontaires ainsi que des associations du quartier prioritaire. C'est une espace de dialogue qui est force de propositions, d'initiatives, d'actions à partir des besoins identifiés dans le quartier.

Le Conseil Citoyen participe aux instances de pilotage, de suivi et d'évaluation du Contrat de Ville.

Patrick GOMES rappelle que les Conseils Citoyens sont autonomes et qu'ils seront dotés très prochainement d'un budget afin de les aider dans leur fonctionnement. Cette subvention sera versée à l'association porteuse (à déterminer).

Questions :

- **Quelles sont les limites du quartier prioritaire Les Maraîchers ?**  
La limite du quartier sur la partie haute se situe Chemin du Canal au Nord de la rocade, le Chemin des Maraîchers avec des logements en copropriétés et propriété de Nouveau Logis Méridional dont au sud la Cité des Chênes. Les tripodes du CROUS qui hébergent des étudiants sont aussi inclus dans la zone.
- **Comment se situent les Maraîchers en termes de population en comparaison d'autres quartiers ?**  
Le quartier les Maraîchers compte 1000 habitants, En comparaison, le quartier prioritaire d'Empalot, également situé sur le secteur Sud-Est, en compte 6000.
- **Est-ce que le Conseil Citoyen proposera des réunions publiques ?**  
Un membre du Conseil Citoyen rappelle que la mise en place est lente et que pour l'instant le Conseil doit régler des discussions en interne. Cette question n'est donc pas tranchée.
- **Un budget est-il alloué au Conseil Citoyen ?**  
Oui, un budget sera prochainement alloué au Conseil Citoyen par les partenaires du Contrat de Ville pour l'aide au fonctionnement (la convivialité, la communication (envoi de courrier, diffusion d'informations), l'organisation de réunions...). Cette subvention sera versée lorsque l'association porteuse aura été choisie. Le membre du Conseil Citoyen présent annonce que lors du prochain Conseil Citoyen (avril) sont programmés l'élection du président, du trésorier et du secrétaire ainsi que le choix de l'association porteuse.
- **Il a déjà été pointé pour ce secteur le manque d'espace pour les commerces et de services de proximité. Quelles réponses le Contrat de Ville pourra-t-il amener ?**  
Effectivement, cette question a déjà été pointée. Des réponses pourront être développées dans le cadre du Contrat de Ville. Néanmoins, toutes les réponses ne pourront pas être amenées sur le quartier, l'accès aux services et commerces doit

également être favorisé à l'échelle du quartier vécu, plus large que le territoire prioritaire.

- **Est-il possible que les associations et les habitants puissent se réunir une fois par mois ou tous les deux mois pour connaître l'avancement des différents points abordés ou communiquer aux représentants du Conseil Citoyen leurs propositions, leurs intérêts ou leurs demandes ?**

C'est la première réunion aujourd'hui où nous abordons ce sujet. Il est effectivement important de se rapprocher du Conseil Citoyen pour faire remonter des problèmes ou des demandes. Des projets sont déjà en cours sur le quartier (rappel des actions menées et à venir).

- **La Maison de Quartier accueille Avenir Maison des Chômeurs pour les cours de Français langues étrangères. Quels types d'activités pour les Maraîchers et dans quelles infrastructures ?**

La Maison de Quartier fait partie de la zone du quartier « vécu » des Maraîchers et bénéficie d'équipements publics comme la bibliothèque, les écoles, les crèches....

Sur le quartier des Maraîchers, la très grande majorité du foncier est privé que ce soit des propriétaires privés ou des bailleurs sociaux. Il y a donc une réelle problématique pour l'implantation de bâtiments publics.

Ce quartier est très bien desservi et accessible par les transports (Métro notamment), c'est une vraie facilité d'accès aux services proches.

Un partenariat avec le CROUS se concrétise avec le prêt de salles pour des réunions ou des activités associatives (accompagnement à la scolarité).

- **Il a été constaté la fermeture de l'accès à la faculté de Pharmacie (chemin de la Pélude). Pourquoi ?**

Cet accès a été fermé suite à des cambriolages sur décision de la Faculté.

## **2. Présentation générale du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics / Brigitte GRASSET et Fabrice CREPY**

Le SDAVE (Schéma Directeur d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics) constitue une base de travail pour les Pôles de Toulouse Métropole en identifiant les itinéraires les plus fréquentés par les piétons. Ces itinéraires peuvent être déjà accessibles ou à aménager en priorité, sachant qu'à terme, l'ensemble des voiries et des espaces publics devra être mis en accessibilité.

Pour élaborer le SDAVE, Toulouse Métropole s'est entouré de trois appuis : le Pôle

Handicap de la Ville de Toulouse en tant que conseil et assistance pour la concertation, Inddigo, assistant à maîtrise d'ouvrage en accessibilité et l'AUAT (Agence d'Urbanisme de l'Aire métropolitaine de Toulouse), en charge de la gestion et de l'analyse des données et de la rédaction des documents du SDAVE.

Les équipements appelés lieux attractifs ont été répartis en 5 thématiques (santé, enseignement, médico-social, services publics et culture, loisirs et sports).

Le Pôle Est de Toulouse Métropole revient sur plusieurs exemples d'aménagements de mise en accessibilité sur le quartier : mise à la norme accessibilité des trottoirs sur les abords de la bibliothèque, sur le carrefour Bougainville-Forbin et sur la place du Général Barès.

#### Questions :

- **Serait il possible qu'il y ait une concertation plus efficace avec certains prestataires comme EDF/ FRANCE TELECOM ou autres afin d'éviter des désagréments comme l'installation d'un poteau au milieu du trottoir ?**  
Normalement toute demande passe et est validée par le Pôle. La mise en place de la charte va permettre une meilleure coordination à tous les niveaux.
- **Pourquoi le cheminement entre Rosa Parks et l'accès arrière de la Maison de Quartier n'a-t-il pas été réalisé ?**  
Suite à la demande de parents d'élèves, l'accessibilité à l'entrée principale de la Maison de Quartier et aux écoles a été priorisée et réalisée. Prochainement, débiteront les travaux de réalisation du cheminement à l'arrière de la Maison de Quartier.
- **Sur la rue Bonnat, il n'y a qu'un seul passage protégé (côté Ranguel) et plus de passage sur les 400 mètres suivants. Il y a beaucoup d'enfants en bas âge et de collégiens qui empruntent ce secteur, ce qui représente une vraie dangerosité de la zone. Serait-il possible de positionner un autre passage protégé (côté rue de Nîmes) et de rajouter des marquages au sol ?**  
**Il y a un problème de signalétique : la station de Métro est non repérée.**  
Oui, un passage protégé peut être à l'étude au niveau du service.  
Un arbitrage budgétaire par le Maire de Quartier sera ensuite donné pour sa réalisation.

La signalétique relève de la compétence de Tisséo à qui nous transmettrons la demande. Afin de sécuriser la zone, il faut prévoir également une étude du jalonnement jusqu'à la bouche de Métro.

- **Sur le quartier de Pouvoirville il manque des trottoirs. Quels sont les projets ?**

C'est un problème récurrent sur les quartiers toulousains anciens tels Pouvoirville ou d'autres. Des études ont été faites mais elles ont un coût financier important et les chantiers sont priorisés comme la réalisation de trois cheminements.

La consultation sur internet via [www.toulouse.fr](http://www.toulouse.fr) est possible pour s'informer des projets en cours.

- **Quelle est la prise en compte de la question de la pollution engendrée par le trafic sur la rocade ?**

Madame LACROIX propose que ce sujet soit abordé lors d'une prochaine Commission de Quartier, mais il devra être validé par les membres du Bureau de Quartier qui préparent l'ordre du jour.

- **Quelle est la programmation des travaux d'aménagement sur le quartier pour 2016 ?**

Plusieurs projets sont en cours comme sur la rue Giraudoux (projet ancien) avec le placement des réseaux, réfection des trottoirs, refonte des couches de roulement pour l'obtention d'une voie circulaire pour les voitures et les piétons.

Par ailleurs, Madame LACROIX et le Comité de Quartier Rangueil Sauzelong se sont réunis pour identifier plusieurs actions afin d'améliorer la vie du quartier. Une vingtaine de points ont été abordés (exemple : suppression de potelets, modification d'un carrefour, déplacement d'un poteau de France Telecom,...). Les études sont en cours et des aménagements seront réalisés à court ou plus long terme.

Madame LACROIX rappelle que toute demande peut être faite lors de ses permanences.

- **Ralentisseurs chemin de la Salade Ponsan :**

Ces ralentisseurs ont été installés pour une mise en sécurité des passages piétons au niveau des arrêts de bus.

Aujourd'hui positionnés en quinconce, ils vont être placés côte à côte. Cette voie est empruntée par les transports en commun et donc soumis à des contraintes techniques obligatoires.

Il est demandé également que la zone 30 soit mieux signalée par un marquage au sol qui semblerait plus efficace qu'un panneau.

### **3. Point sur l'avancement du projet du téléphérique urbain – Cyril LADIER**

Pour relier le CHU de Rangueil et l'Oncopole, plusieurs modes de transports ont été étudiés. Le transport par câble est le mode le plus adapté et le moins cher sur ce tracé (topographie particulière qui impose ses contraintes : coteaux de Pech David, la Garonne, zone naturelle préservée et infrastructures routières complexes). Il reste un mode de transport efficace et adapté à la Ville avec un coût budgétaire moindre (voir diaporama diffusé en séance).

- **Quel est le budget de cette opération ?**

Pour l'instant une fourchette de 44 à 63 Millions d'Euros a été budgétée sur ce projet. Le choix de la technologie n'est pas encore arrêté totalement.

Il va être demandé au constructeur d'assurer la maintenance du produit. Ainsi, le budget final serait de 100 Millions d'Euros sur 20 ans. C'est un budget habituel pour ce genre de projet.

- **Qu'en est-il de l'emplacement des stations ? Est-ce que ce projet ne va pas servir qu'aux soignants et aux malades ?**

**Quelle est la clientèle qui va arriver sur la zone ?**

**Sur Pouvourville, qu'en est-il du grand parking situé sur le haut de Pech David ?**

La fréquentation pour le CHU correspond à 200 000 consultations par an qu'il faut prioriser avec l'implantation d'une station sur le haut de Pech David.

Le déplacement de la station ne résoudrait pas le problème de Rangueil.

Plusieurs arguments s'opposent : fréquentation, coût, technicité.

Suite à une rencontre avec la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile), il y a une difficulté d'implanter une station sur ce site car elle est située à proximité d'un hélicoptère (CHU de Rangueil), c'est donc une zone d'exclusion d'implantation de pylônes.

Pour le quartier de Pouvourville, une étude est en cours sur la réorganisation du réseau bus (ligne 54). Il sera proposé une réponse multi-modes.

- **Quelles peuvent être les nuisances sonores ?**

Il est à noter que le passage des roulements au niveau des pylônes génèrent quelque bruit d'où la réflexion sur leur implantation à proximité d'habitations. Les technologies actuelles permettent néanmoins d'en diminuer l'impact négatif sur les riverains.

Le téléphérique urbain reste un mode de transport à coût moindre et permet d'être utilisé là où certains moyens de transport ne peuvent pas être pratiqués.

- **Qu'en est il de la troisième ligne de Métro ?**

Les élus ont validé la faisabilité de cette 3<sup>ème</sup> ligne qui arrivera à Labège Innopole. Il est envisagé également un deuxième ouvrage de téléphérique urbain.

Il n'existe pas actuellement de jonction entre l'Université et Montaudran mais une étude de faisabilité est en cours.

#### **4. Aménagement du complexe sportif de Rangueil : transformation du terrain de football – Laurent ROGIER**

Cet aménagement (réalisation d'un terrain de football synthétique) va apporter une plus value générale pour le quartier et la Ville avec davantage d'entraînements pour les clubs sportifs, une valorisation du foot à 5, une ouverture en accès libre et un financement par l'UEFA dans le cadre de l'Euro 2016.

#### **5. Points divers :**

- **Intervention d'un participant sur la pollution.**

Madame LACROIX rappelle que la DIRSO (Direction Interdépartementale des Routes du Sud Ouest) organise une réunion spécifique sur la Pollution de l'air qui aura lieu le 4 avril prochain.

- **Intervention du Président du Collectif Anti Bruit sur la réalisation de la mise à 2 fois 3 voies de la section de rocade rocade Rangueil / Lespinet**

Une réunion de présentation organisée par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) a eu lieu le 2 juillet dernier.

Les travaux sont programmés sur 2016 pour un financement de 60 Millions d'Euros (participation de Toulouse Métropole à hauteur de 14 Millions d'Euros).

Madame LACROIX rappelle que c'était une promesse de campagne de Monsieur le Maire qui se concrétise.



Le mur d'une hauteur moyenne de 5 mètres sur toute la longueur sera en béton de bois. Il sera positionné sur la banquette actuelle (en déblais actuellement) dans laquelle des pieux seront enfoncés afin de supporter la charge des longrines.

- **Plusieurs riverains dont les habitations situées Chemin du Canal sont impactées par ces travaux et auraient souhaité être invités à la réunion du 4 avril et aux prochaines.**

Madame LACROIX contactera la DREAL afin que des invitations soient adressées à ces personnes.

Concernant la pollution de l'air, Toulouse Métropole travaille en lien direct avec la DIRSO et l'ORAMIP (association agréée par le ministère de l'Écologie et du Développement Durable pour la surveillance de la qualité de l'air en région Midi-Pyrénées). Un retour pourra être fait assez régulièrement sur les mesures de qualité de l'air organisées par l'ORAMIP ; par exemple, en Commission de Quartier.

Madame LACROIX clôture la commission et invite l'assistance à se retrouver autour d'un pot de convivialité.